



Académie des sciences d'outre-mer

*Les recensions de l'Académie*¹

***L'effroi et la terreur : esclavage, poison et sorcellerie aux Antilles* / Caroline
Oudin-Bastide
éd. la Découverte, 2013
cote : 59.099**

La hantise des poisons était réelle dans les îles, lors des siècles précédents, à la Martinique et à la Guadeloupe le crime d'empoisonnement est perçu comme un fléau social. Un lien a été fait rapidement entre poison et sorcellerie. Les esclaves sont réputés détenteurs d'une science des poisons. Le poison est entre les mains du nègre une arme qui lui sert à toutes sortes d'usage ou plutôt il l'emploie sous l'empire de mobiles et de sentiments bien opposés. Face aux pertes de bestiaux et d'esclaves les maîtres perdent tout courage laissant leur esprit s'abattre et leur raison s'éclipser. Les esclaves sont en proie à l'épouvante.

Le pouvoir royal établit en 1645 des conseils souverains et parlements. Elles siègent sous différentes dénominations. Maléfices et poison, poison et maléfices étaient fréquemment formulés lors de l'accusation portée par les conseils souverains de la Martinique et de la Guadeloupe contre les empoisonneurs. Les cibles étaient souvent les bestiaux des maîtres mais pouvait concerner les habitations ou les blancs. Les magistrats se heurtent à deux obstacles : obtenir des aveux des inculpés et/ou trouver au moins deux témoins. Lorsque le prévenu est considéré comme coupable la peine de mort est prononcée.

Aux Antilles le corps de l'empoisonneur est, de façon générale, réduit en cendres et jetés au vent. La peine du bûcher est également appliquée. Punir le coupable mais aussi assurer l'ordre public, tels sont les objectifs déclarés de l'effroyable peine. Le maître est considéré comme le juge naturel de l'esclave. L'expulsion devient aussi une peine exemplaire. Le corps médical s'emploie généralement à étayer les certitudes du maître qu'il partage d'ailleurs fréquemment. Le clergé est généralement complaisant.

Baptiste Leseigneur



¹ Les recensions de l'Académie de [Académie des sciences d'outre-mer](http://www.academieoutremer.fr) est mis à disposition selon les termes de la [licence Creative Commons Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 3.0 non transcrit](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/).
Basé(e) sur une oeuvre à www.academieoutremer.fr.